

## **Community Service Society (Société de services communautaires) Notice HIPAA de pratiques de confidentialité**

Cette notice décrit comment les informations de santé à votre sujet peuvent être utilisées et divulguées et comment vous pouvez accéder à ces informations. Veuillez la lire attentivement.

La Community Service Society, CSS (Société de services communautaires) est un organisme à but non lucratif qui exploite plusieurs initiatives de santé pour aider les consommateurs à obtenir et à utiliser une assurance santé. Vous recevez cette notice parce que vous recevez de l'aide de l'une des initiatives de santé suivantes à CSS :

- **Community Health Advocates, CHA (Promoteurs de santé communautaire)** – programme d'aide aux consommateurs de l'État gratuit qui aide les New-yorkais à obtenir, garder et utiliser leur assurance santé et à accéder à des services de soins de santé à faible prix.
- **CSS Navigator Network CNN (Réseau navigateur CSS)** – réseau navigateur de l'État gratuit pour aider les New-yorkais et les petites entreprises à trouver et à s'inscrire à une couverture médicale par NY State of Health : la place de marché officielle des régimes de santé (Official Health Plan Marketplace).
- **Facilitated Enrollment for the Aged, Blind and Disabled, FE-ABD (Inscription facilitée pour les personnes âgées, aveugles et handicapées)** – programme d'aide à la demande d'assurance de santé publique commandité par l'État de New York pour les personnes âgées, aveugles ou handicapées.
- **Harlem Health Advocacy Partners, HHAP (Partenaires de promotion de la santé à Harlem)** – travailleurs de santé communautaire associés à des promoteurs de santé CSS pour réduire les inégalités dans les maladies chroniques parmi les résidents de la New York City Housing Authority, NYCHA (Autorité de logement de la ville de New York) à Harlem Est et Central, et à améliorer leur santé à long terme et qualité de vie.
- **Independent Consumer Advocacy Network, ICAN (Réseau indépendant de la défense des consommateurs)** – programme médiateur de New York pour les personnes affiliées à des régimes de soins gérés par Medicaid qui ont besoin de soins à long terme ou de services de santé comportementale, y compris MLTC, FIDA et HARP.

Pour toute question au sujet de cette notice, veuillez vous adresser à Ayisha Gelin, Privacy Officer.

### **Vos droits**

Vous avez le droit :

- d'inspecter et de recevoir des copies de vos dossiers d'informations de santé et d'inscription
- de corriger vos dossiers d'informations de santé et d'inscription
- de demander une communication confidentielle
- de nous demander de limiter les informations que nous communiquons
- d'obtenir une liste des personnes auxquelles nous avons communiqué vos informations

- d'obtenir une copie de cette notice de confidentialité
- de choisir quelqu'un pour agir en votre nom
- de déposer une plainte si vous pensez que vos droits de confidentialité ont été violés

## **Vos choix**

Vous avez certains choix dans la manière que nous utilisons et communiquons vos informations lorsque nous :

- répondons à des questions de couverture posées par votre famille et vos amis
- fournissons une aide humanitaire
- commercialisons nos services

## **Nos utilisations et communications**

Nous pouvons utiliser et communiquer des informations à votre sujet lorsque nous :

- aidons à gérer le traitement médical que vous recevez
- dirigeons notre organisation
- administrons votre régime de santé
- traitons des questions de santé publique et de sécurité
- recueillons des données
- respectons la loi
- faisons des communications légales aux associés commerciaux HIPAA
- répondons aux demandes des autorités policières et autres agences gouvernementales
- répondons à des poursuites judiciaires et actions légales

## **Vos droits**

**Quand il s'agit de vos informations de santé, vous avez certains droits.** Les informations de santé sont les données à votre sujet que nous stockons dans votre dossier, qui nous ont été fournies par vous, votre prestataire ou votre régime de santé. Cette section explique vos droits et certaines de nos responsabilités pour vous aider.

### **Inspecter et obtenir des copies des dossiers d'informations de santé et d'inscription**

- Vous pouvez demander de voir ou obtenir des copies de vos dossiers d'informations de santé et d'inscription. Demandez-nous comment le faire.
- Nous fournirons des copies ou des résumés de vos dossiers d'informations de santé et d'inscription dans les 30 jours de votre demande, en général. Nous pouvons vous facturer des coûts raisonnables.

### **Nous demander de corriger les dossiers de santé et de demandes de remboursement**

- Vous pouvez nous demander de corriger vos dossiers d'informations de santé et d'inscription si vous pensez qu'ils ne sont pas corrects ou incomplets. Demandez-nous comment le faire.
- Nous pouvons refuser votre demande mais nous vous dirons pourquoi par écrit dans les 60 jours.

## **Demander des communications confidentielles**

- Vous pouvez demander de nous contacter de manière spécifique (par exemple, par téléphone à domicile ou au travail) ou d'envoyer un courrier à une adresse différente.
- Nous considérerons toutes les demandes raisonnables et devons dire oui si vous nous dites que vous êtes en danger si nous n'acceptons pas votre demande.

## **Nous demander de limiter ce que nous utilisons ou communiquons**

- Vous pouvez nous demander de ne pas utiliser ou communiquer certaines informations de santé pour traitement, paiement ou dans le cadre de nos opérations. Nous considérerons votre demande, mais nous ne sommes pas obligés de l'accepter.

## **Obtenir une liste des personnes auxquelles nous avons communiqué vos informations**

- Vous pouvez nous demander une liste (un compte) du nombre de fois que nous avons communiqué vos informations de santé pendant 6 ans avant la date de votre demande, avec qui nous avons communiqué et pourquoi.
- Nous incluons tous les communiqués, sauf ceux concernant les traitements, paiements et soins de santé et certaines autres divulgations (telles que celles que vous nous demandez de faire). Nous vous fournirons un relevé par an gratuitement, mais vous devrez payer une somme raisonnable si vous nous demandez plus d'un relevé dans les 12 mois.

## **Obtenir une copie de cette notice de confidentialité**

Vous pouvez nous demander une copie papier de cette notice à tout moment, même si vous avez accepté de la recevoir électroniquement. Nous vous fournirons une copie papier rapidement.

## **Choisir quelqu'un pour agir en votre nom**

- Si vous avez donné une procuration médicale à quelqu'un ou si quelqu'un est votre tuteur légal, cette personne peut exercer vos droits et faire des choix à propos de vos informations de santé.
- Nous nous assurerons que cette personne a cette autorité et peut agir pour vous avant que nous prenions une mesure quelconque.

## **Déposer une plainte si vous pensez que vos droits ont été violés**

- Si vous pensez que nous avons violé vos droits, vous pouvez vous plaindre en nous contactant.
- Vous pouvez déposer une plainte dans notre bureau en contactant Ayisha Gelin, CHA Privacy Officer, en composant le numéro (212) 614-5406 ou en envoyant une lettre à CHA Privacy Officer, 633 3<sup>rd</sup> Avenue, 10<sup>th</sup> Floor, New York, NY, 10017. Vous pouvez aussi informer le U.S. Department of Health and Human Services (Département américain de la santé et des services aux personnes) au sujet de votre plainte en composant le numéro 1-877-696-6775 ou en allant au site [www.hhs.gov/ocr/privacy/hipaa/complaints](http://www.hhs.gov/ocr/privacy/hipaa/complaints).
- Nous n'exercerons pas de représailles si vous déposez une plainte.

## **Vos choix**

**Pour certaines informations de santé, vous pouvez indiquer votre choix à propos de ce que nous communiquons.** Si vous avez une préférence pour la manière selon laquelle nous communiquons vos informations dans les situations décrites ci-dessous, dites-le nous. Dites-nous ce que vous voulez que nous fassions et nous suivrons vos directives.

Dans ces cas, vous avez le droit et le choix de nous dire de :

- communiquer les informations avec votre famille, amis proches ou autres personnes impliquées dans le paiement de vos soins
- communiquer les informations en cas de secours d'urgence

*Si vous n'êtes pas capable de nous indiquer votre préférence, nous pouvons communiquer vos informations si nous pensons que ceci est dans votre intérêt.*

Dans ces cas, nous ne communiquons *jamais* vos informations si vous ne nous avez pas donné la permission par écrit :

- à des fins de commercialisation

## **Nos utilisations et communications**

### **Comment utilisons ou communiquons-nous typiquement vos informations de santé ?**

Nous utilisons ou communiquons typiquement vos informations de santé des manières suivantes.

#### **Pour gérer les traitements médicaux ou services associés que vous recevez**

Nous pouvons utiliser vos informations de santé et les communiquer à des professionnels qui vous traitent.

*Exemple : nous pouvons communiquer vos informations de santé à des médecins ou à d'autres personnes, notamment des personnes en dehors de notre bureau, qui participent à vos soins médicaux et ont besoin de ces informations pour vous fournir des soins médicaux.*

#### **Pour administrer notre organisation et administrer votre régime de santé**

Nous pouvons communiquer vos informations de santé pour administrer notre organisation et vous contacter quand il est nécessaire. Nous pouvons également communiquer vos informations de santé à notre commanditaire de régime de santé pour l'administration du régime. Ces utilisations sont nécessaires pour assurer que tous nos clients reçoivent des services de qualité et pour exploiter et administrer notre bureau.

*Exemple : nous pouvons communiquer vos informations avec d'autres entités ayant une relation avec vous (par exemple, votre régime de santé) pour leurs activités d'opérations de soins de santé.*

#### **Pour payer pour vos services de santé**

Nous pouvons utiliser et communiquer vos informations de santé pour que des tiers puissent facturer et recevoir un paiement de vous, d'une compagnie d'assurance ou d'une tierce partie pour le traitement et les services que vous recevez.

*Exemple : nous vous aiderons à vous inscrire à un régime de santé qui peut vous facturer pour des primes mensuelles que vous devez.*

### **Dans quels autres buts utilisons ou communiquons-nous vos informations de santé ?**

Nous avons le droit ou sommes obligés de communiquer vos informations d'autres manières, d'habitude de manière à contribuer au bien public, tel la santé publique et le recueil des données. Nous devons remplir de nombreuses conditions légales avant de pouvoir communiquer vos informations dans ces buts. Pour de plus amples informations, veuillez consulter : [www.hhs.gov/ocr/privacy/hipaa/understanding/consumers/index.html](http://www.hhs.gov/ocr/privacy/hipaa/understanding/consumers/index.html).

## **Traiter des questions de santé publique et de sécurité**

Nous pouvons communiquer des informations de santé à votre sujet dans certaines situations, telles que pour :

- la prévention d'une maladie
- des rappels de produit
- le signalement de réactions néfastes aux médicaments
- le signalement d'un abus, d'une négligence ou de violences domestiques soupçonnées
- la prévention ou mitigation d'une menace sérieuse envers la santé ou la sécurité de quelqu'un

## **Recueillir des données**

Nous pouvons utiliser ou communiquer vos informations pour la collecte de données de santé.

## **Respecter la loi**

Nous communiquerons des informations à votre propos si les lois étatiques ou fédérales l'exigent, y compris le Department of Health and Human Services (Département de la santé et des services aux personnes) si ce dernier veut vérifier que nous respectons la loi de confidentialité fédérale.

## **Faire des communications légales aux associés commerciaux HIPAA**

Nous pouvons communiquer des informations à votre propos à des associés commerciaux qui fournissent des services d'inscription et/ou de défense des consommateurs. Avec votre consentement oral ou écrit, nous pouvons vous fournir vos coordonnées à un associé commercial à ces fins.

## **Répondre aux demandes des autorités policières et autres agences gouvernementales**

Nous pouvons communiquer des informations de santé à votre propos :

- à un agent de la force publique ou aux fins d'application de la loi
- à des agences de surveillance sanitaire pour des activités autorisées par la loi
- aux fins de fonctions gouvernementales spéciales, tels des services de protection de sécurité militaire, nationale et présidentielle

## **Répondre à des poursuites judiciaires et actions légales**

Nous pouvons communiquer des informations de santé à votre propos en réponse à une ordonnance judiciaire ou administrative ou en réponse à une assignation.

## **Nos responsabilités**

- Nous sommes requis par la loi de maintenir la confidentialité et la sécurité de vos informations de santé protégées.
- Nous vous ferons savoir rapidement si une infraction survient compromettant la confidentialité et la sécurité de vos informations.
- Nous devons respecter les obligations et les pratiques de confidentialité décrites dans cette notice et vous en donner une copie.
- Nous n'utiliserons ni ne communiquerons vos informations dans d'autres circonstances que celles décrit ici, à moins que vous nous y autorisiez par écrit. Si vous nous y autorisez, vous pouvez changer d'avis n'importe quand. Faites-nous savoir par écrit si vous changez d'avis.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter :

[www.hhs.gov/ocr/privacy/hipaa/understanding/consumers/noticepp.html](http://www.hhs.gov/ocr/privacy/hipaa/understanding/consumers/noticepp.html).

## **Modifications des termes de cette notice**

Nous pouvons modifier les termes de cette notice et les modifications s'appliqueront à toutes les informations que nous avons à votre sujet. La nouvelle notice sera disponible sur demande, sur notre site Internet, et nous vous enverrons une copie par courrier.

## **Autres instructions pour la notice**

- La date d'entrée en vigueur de cette notice est le 23 septembre 2013.
- Ayisha Gelin, CHA Privacy Officer, peut être contactée à [agelin@cssny.org](mailto:agelin@cssny.org), ou au numéro (212) 614-5406.
- CHA et CNN gardent uniquement des dossiers en rapport aux informations de santé ou d'inscription.
- Nous ne communiquons jamais de dossiers sur le traitement de toxicomanie ni d'informations en rapport avec le VIH sans votre permission écrite.